

[Detail Actualité](#)

26 janvier 2015 - 07 : 25



01/06/2010

Biodiversité à BMO : Vivent les abeilles !

Ecologie urbaine

Dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement, Brest métropole océane poursuit son action pour la biodiversité en favorisant l'installation de ruches en ville et en périphérie.

Les abeilles jouent un rôle essentiel dans le monde végétal, en pollinisant 80% des plantes. On estime qu'un tiers de la production alimentaire mondiale dépend des abeilles et que plus de 20 000 plantes sont sauvegardées, en Europe, grâce à elles.

Depuis de trop nombreuses années, les abeilles subissent les effets dévastateurs des traitements phytosanitaires et disparaissent par millions. Ce phénomène baptisé CCD (Colony Collapse Disorder) ou en français Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles, aura un jour des conséquences dramatiques s'il n'est pas maîtrisé.

Cela peut paraître paradoxal mais les colonies d'abeilles semblent vivre mieux en ville qu'à la campagne, en raison de l'absence de traitements agricoles, d'une température légèrement supérieure et d'un enchaînement de floraisons souvent plus régulier.

Pour sensibiliser les publics à la protection des peuplements d'abeilles Brest Métropole Océane favorise, avec l'aide d'apiculteurs, l'installation de ruches sur plusieurs sites de l'agglomération, au printemps 2010.

Différents sites d'implantation sont à l'étude mais il est déjà acquis que 6 ruches d'exploitation vont être installées aux Pépinières du Vallon du Stang Alar et que 2 ruches d'exploitation et une ruche piège occuperont le toit-terrasse des ateliers techniques.

En périphérie, le Centre Horticole de Brest métropole océane situé à GUILERS abritera 2 ruches d'exploitation et une ruche piège.

Le site des carrières de Bodonnou verra lui l'installation de 5 ruches. Ce site de 200 hectares appartient actuellement à la Société Lafarge avec laquelle une convention a été signée. Encore en exploitation, sa

réhabilitation est suivie par la Direction de l'Ecologie Urbaine.

Des conventions sont établies avec des apiculteurs qui s'occupent de la gestion des ruches :

- Association R.E.P.I. (Rucher Expérimental et Pédagogique du Pays d'Iroise) dont le Président est Mr Joël BLAIZE.

- Mr JAFFRE, Apiculteur à Locmélar.